Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 21 juillet 2023

Industrie : La cimenterie de Beaucaire parmi les 50 plus gros émetteurs français de CO2

Selon le Réseau action climat France, la cimenterie Calcia figure parmi les 50 plus sites industriels émettant le plus de CO2 de l'Hexagone. Si aucun site n'est implanté dans le Vaucluse, l'essentiel de ces installations sont regroupées autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France.

Avec 461 millier de tonnes CO2 émis en 2022, la cimenterie Calcia de Beaucaire, créée en 1925, apparaît en 17e position du top 50 des sites industriels émettant le plus de CO2 en France. Pour sa part, la cimenterie Lafarge du Teil en Ardèche arrive en 8e position (625 milliers de tonnes).
Dans ce classement réalisé par le Réseau action climat France, qui fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et la transition écologique, c'est le site d'Arcelor Mittal de Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône qui arrive en tête avec 6 446 tonnes de CO2 émis l'année dernière. Parmi ces installations polluantes, un grand nombre se trouvent autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France (les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer représentent 25% des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie française). On en trouve également un certain nombre dans le Grand Est ainsi qu'en Normandie. En termes d'activités, se sont celles de la métallurgie, suivies de celles des ciments et chaux, puis l'industrie chimique et le sucre qui constituent ces plus gros émetteurs de CO2. Au total, la part des émissions de ces 50 sites représentent 10% des émissions nationales de CO2 et près de 60% des émissions industrielles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 21 juillet 2023

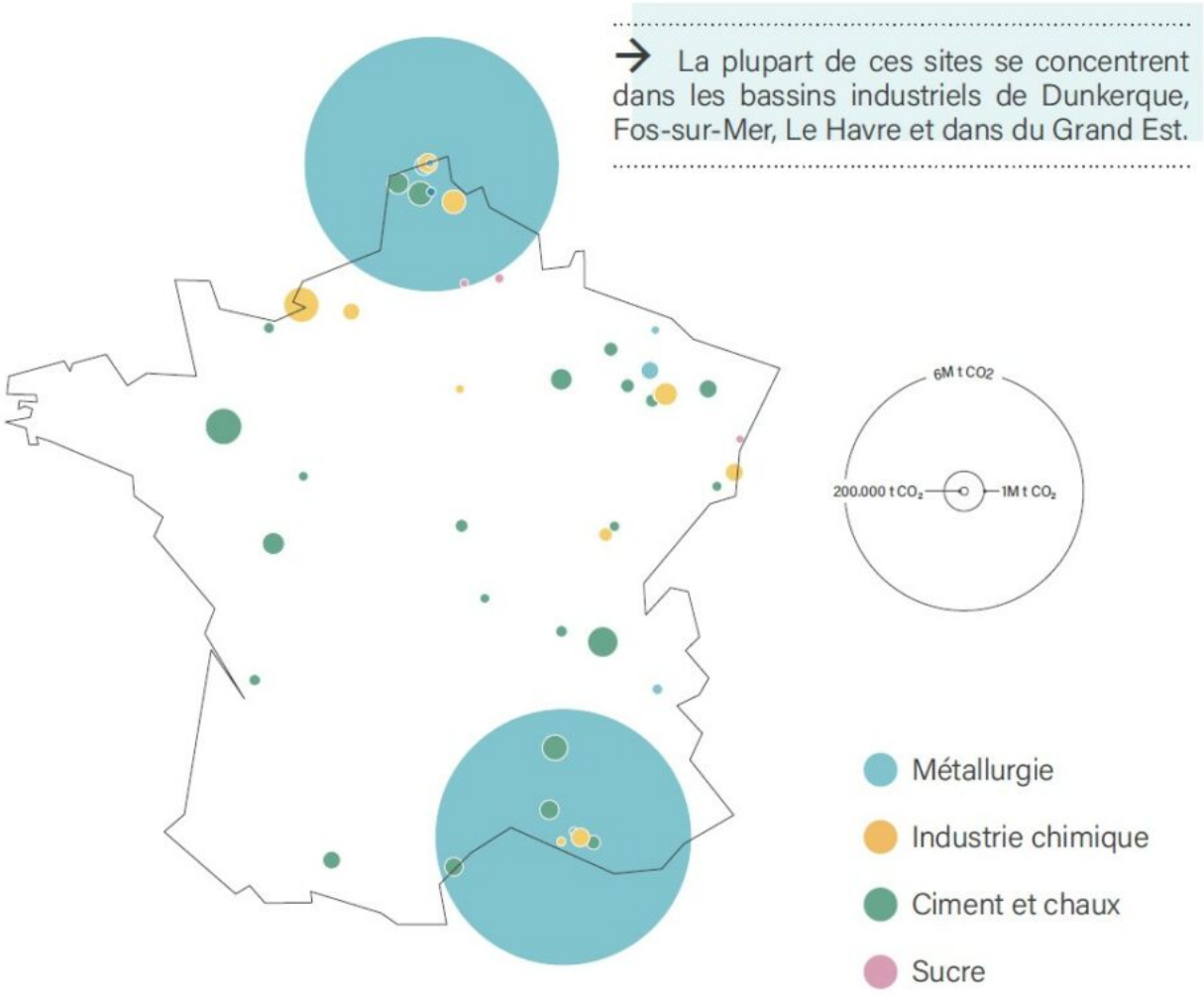

Une mutation en profondeur ?

Cependant, le volume des émissions de CO2 de l'industrie a presque diminué de moitié entre le début des années 1990 et 2021. Entre 2019 et 2022, la cimenterie de Beaucaire, qui emploie plus d'une centaine de personnes, a ainsi réduit ses émissions de -11,2%. Sur cette période, 37 des 50 plus gros émetteur de CO2 ont également réduit leur rejet de gaz à effet de serre.

Si bon nombre de ces industriels semblent avoir amorcé une réduction de ses émissions globales depuis 2019, il reste cependant à confirmer qu'il ne s'agit pas d'une tendance conjoncturelle mais bien d'une transformation écologique pérenne. Ainsi, dans le même temps, le site Lafarge du Teil a vu ses émissions augmenter de +13,3%.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 21 juillet 2023

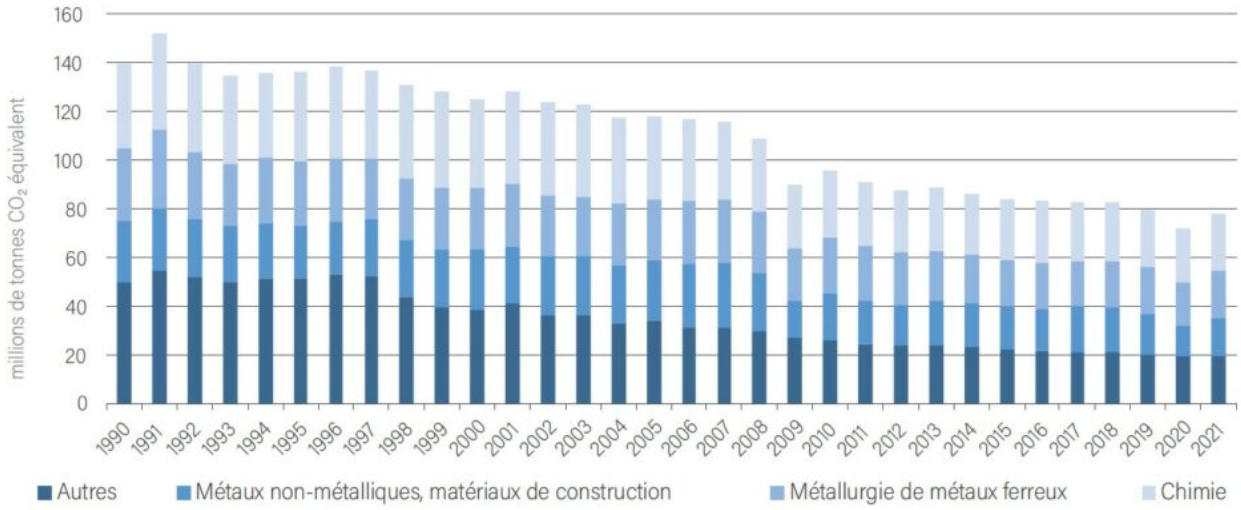

Répartition des émissions de CO2 du secteur de l'industrie manufacturière et construction en France.

« L'industrie a entamé sa transition carbone au début des années 1990, principalement l'industrie chimique grâce à de nouvelles technologies de production moins émettrices de protoxyde d'azote (N2O), explique le rapport de Réseau action climat France. Les autres industries n'ont pas engagé de transformations environnementales et la réduction de leurs émissions est à imputer aux fermetures de sites, délocalisations et importations. Ces dernières années, en dehors de la réduction des émissions causée par la diminution de la production pendant la crise économique de 2008, les émissions du secteur n'ont pratiquement pas diminué. Le budget carbone de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) alloué au secteur de l'industrie a été respecté seulement en 2020, du fait du ralentissement économique lié à la pandémie et pourrait l'être pour l'année 2022, placée sous le signe de la sobriété énergétique forcée. »
Pour rappel, les objectifs en France sont une baisse de 40% des émissions de CO2 entre 2018 et 2030, soit une réduction de 7,8 millions de tonnes chaque année. De quoi alors inscrire l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris. Le but final étant d'atteindre une neutralité carbone en 2050.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !